

BSO FRANCE (Part I)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO FRANCE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN : FR0010386805 - BSO FRANCE I (la Part)
Site internet : www.banquesaintolive.com
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 11/02/2026

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 15/10/2006 et lancé le 18/12/2006.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions françaises

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence, à savoir l'indice CAC 40 calculé dividendes nets réinvestis. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique. L'objectif extra-financier du FCP est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) en raison de l'intégration de caractéristiques notamment environnementales et sociales.

L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 en Euro, dividendes net réinvestis, en cours de clôture. Cet indicateur, calculé par EURONEXT, mesure l'évolution de la performance des actions de quarante valeurs du marché de Paris, sélectionnées pour leur représentativité et leur importance. Il faut cependant noter que la gestion du FCP n'étant pas indiciaire, la performance du FCP pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de cet indicateur de référence.

Le gestionnaire met en œuvre une gestion reposant sur une analyse financière discrétionnaire et sur une analyse extra-financière.

Le gestionnaire met en œuvre une gestion active (« stock picking ») en sélectionnant des actions de sociétés françaises, à l'exception de celles mentionnées dans la Politique d'exclusion. L'approche fondamentale et le potentiel de valorisation à moyen et long terme des actions sont des éléments privilégiés lors de la sélection des valeurs. Cette approche fondamentale repose notamment sur l'analyse de la stratégie et du potentiel de croissance de chaque société. Le gestionnaire attache également une importance particulière à la compréhension du métier et la qualité des dirigeants.

Le FCP étant éligible au plan d'épargne en actions (PEA), il est investi en permanence à 75% minimum sur le marché des actions françaises. A titre accessoire, le FCP pourra également être investi et/ou exposé sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la communauté européenne, appartenant ou non à la zone euro. Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, le FCP peut détenir à hauteur de 10% maximum de son actif net des obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etats, de la zone euro. Le FCP pourra détenir, dans la limite de 10% de l'actif net, des actions ou parts d'OPCVM ou de FIA (FIVG) de droit français ou européens dont la classification AMF est de type « actions », « mixte », « mixte » ou « obligations et autres titres de créances libellés en euro ».

Le gestionnaire met en œuvre une stratégie extra-financière intégrant de manière systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Le gestionnaire considère que la prise en compte des critères ESG peut être un vecteur de performance en identifiant les sociétés vertueuses selon son analyse et de réduction des risques notamment en matière d'impact négatif des investissements. Il convient de noter que l'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le gestionnaire à investir ou à exclure des titres pour des raisons extra-financières, quelles que soient les opportunités de marché.

Une note ESG (de 0 à 100) est attribuée à chaque entreprise à partir des informations transmises par un prestataire de données extra-financières (Refinitiv). La note ESG 0 représente un niveau de risque ESG maximum et la note ESG 100 correspond au niveau de risque ESG minimum. La note ESG porte sur au moins 90% de l'actif éligible.

Le FCP doit présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers d'investissement (Actions françaises : actions cotées sur Euronext Paris), lequel est amputé de 30% des entreprises les moins bien notées. Le suivi de la note ESG du FCP par rapport à celle de l'univers est assuré mensuellement. Si la note ESG de l'univers devient supérieure à celle du FCP, les actions envisagées sont étudiées et validées à l'occasion du Comité de gestion. Les décisions seront prises dans le meilleur intérêt des porteurs.

Le FCP dispose du label ISR depuis le 29 novembre 2021 (certificat n°2021/96444-1). Le FCP est conforme aux orientations fixées par le référentiel du label ISR (version 3 du 12 décembre 2023), entré en vigueur le 1er mars 2024. La société de gestion veille au respect par le FCP de l'ensemble des critères imposés par le Référentiel du label ISR.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites capitalisations

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 080 €	3 440 €
	Rendement annuel moyen	-49,2%	-19,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 080 €	9 950 €
	Rendement annuel moyen	-19,2%	-0,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 650 €	13 380 €
	Rendement annuel moyen	6,5%	6,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 550 €	15 670 €
	Rendement annuel moyen	35,5%	9,4%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre février 2016 et février 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2024 et novembre 2019.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et novembre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	310 €	1 187 €
Incidence des coûts annuels **	3,1%	1,8%

* La période de détention recommandée est de 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 7,8 % avant déduction des coûts et de 6% après cette déduction

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	0,75% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 75 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 135 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 1 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com